

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Benoit AGEORGES, Maire

Présents : Mmes et M. AGEORGES Benoit, RETAUX Annabelle, VANPOULLE Jean-Noël, CLEENEWERCK Marie, BLANQUART Corine, LANVIN Emmanuel, REGOST Claude, CARON Patrice, PRUVOST Francis, MERLIER Christophe, GERMAIN Patrick.

Absents représentés : Mme MACREZ Christelle par Mme RETAUX Annabelle

Absent non représenté : Mme MESER Delphine
M. CAULIER Albert
Mme CARON-THOREL Magali

Secrétaire de séance : M. REGOST Claude

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal décide à l'unanimité qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux des taxes communales. Les taux suivants sont votés à l'unanimité pour l'année 2022 :

- Taxe Foncière sur le Bâti : 29.38 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 35.84 %

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Le compte administratif et compte de gestion 2021 se présente comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (2019)		127 229.77		2 443.68		129 673.45
Part affectée à l'investissement	127 229.77				127 229.77	
Opérations de l'exercice		108 299.55		51 952.66		160 252.21
TOTAUX	127 229.77	235 529.32	-	54 396.34	127 229.77	289 925.66
Résultat de clôture (2021)		108 299.55		54 396.34		162 695.89

- Excédent de financement (investissement) : 54 396.34 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement :
 - 108 299.55 € au 1068 (recette d'investissement)
- Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au compte administratif et au compte de gestion 2021 ainsi qu'à l'affectation des résultats.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire explique à l'ensemble des conseillers que toutes les demandes de subventions des associations ont été étudiées lors de la commission finances.

Le récapitulatif des montants attribués est repris dans les tableaux en annexe.

BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au vote du budget primitif équilibré comme suit :

- 645 821.00 € en fonctionnement
- 623 580.00 € en investissement

DIVERS

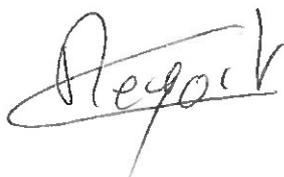
Il est soulevé le problème de la haie du cimetière rue Baude qui ne pousse pas. M. le Maire dit qu'une solution durable sera apportée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h38.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Claude REGOST



Benoit AGEORGES

